



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 janvier 2023

Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts de la Conférence des ministres africains**  
**des finances, de la planification et du développement économique**  
Quarante-et-unième réunion

Addis-Abeba (hybride), 15-17 mars 2023

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions statutaires**

### **Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique (couvrant la période d'avril 2022 à mars 2023)**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport décrit les principales activités et réalisations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pendant la période d'avril 2022 à mars 2023.

2. La période considérée a été marquée par des crises profondes et étroitement liées en Afrique. Les effets persistants de la pandémie de coronavirus (COVID-19), ainsi que le déclenchement de la guerre en Ukraine, ont considérablement affaibli les résultats macroéconomiques de l'Afrique concernant notamment le produit intérieur brut (PIB), l'inflation, les taux de change, le revenu total et le solde budgétaire. La guerre a eu une incidence directe sur le commerce, les prix des aliments et des combustibles et les résultats macroéconomiques, en plus d'effets indirects sur l'inflation importée, la transition énergétique et l'alignement géopolitique du continent. C'est dans ce contexte que la CEA a continué de mener des activités pertinentes pour réduire la vulnérabilité, atténuer les risques et construire des économies plus résilientes. Tenant compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et guidée par sa mission de transformation des idées en actions pour un continent autonome, elle a continué d'aider les États membres à relever les défis prioritaires et à exploiter les possibilités offertes pour accélérer la transformation socioéconomique du continent. Comme les années précédentes, ses programmes sont restés axés sur les priorités suivantes : la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la modélisation macroéconomique, la fiscalité, la lutte contre les flux financiers illicites, le développement des infrastructures, les chaînes de valeur agricoles, l'intégration de la dimension de genre, les

---

\* E/ECA/COE/41/1.



dividendes démographiques, la cybersécurité, les recensements, la numérisation, les statistiques géospatiales, les changements climatiques et l'appui technique à la session annuelle de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

3. Conformément à ses trois fonctions essentielles (fonction de mobilisation, fonction de laboratoire d'idées et fonction opérationnelle) et grâce à son positionnement stratégique en tant que partenaire de développement majeur, la CEA a aidé ses États membres à renforcer la capacité des institutions nationales à planifier et à mettre en œuvre des programmes de développement. Ainsi, elle a organisé des réunions multilatérales et multipartites et a réalisé des travaux de recherche et d'analyse interdisciplinaires sur les principaux défis auxquels font face les États membres et l'Afrique dans son ensemble, tout en favorisant l'apprentissage et le développement entre pairs. Elle a également fourni des orientations pratiques et un soutien technique aux États membres et a travaillé avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment au sein de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique, pour apporter un soutien aux États membres et à l'Union africaine.

4. La deuxième section du présent rapport contient les principales contributions de la CEA à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, l'accent étant mis sur six domaines d'action : favoriser la résilience face aux chocs multiples ; favoriser la mise en œuvre de la ZLECAf ; renforcer la formulation et la mise en œuvre des politiques par l'utilisation de modèles macroéconomiques ; promouvoir le développement socio-économique et l'égalité des sexes ; promouvoir la révolution numérique et des données en Afrique ; et construire en mieux pour le développement durable, avec un accent sur la relance verte, l'intégration des changements climatiques et l'économie bleue. Un coup de projecteur est en outre donné sur le soutien de la CEA à l'Union africaine et la mise en œuvre des réformes régionales de l'ONU. La Section II porte également sur les modalités opérationnelles améliorées mises en place pour une exécution plus durable et plus efficace du programme de travail de la CEA. La section III présente les conclusions et met en évidence certaines grandes tendances qui sont susceptibles de se manifester au cours du prochain cycle de rapport.

5. Le rapport sur la suite donnée par la CEA aux résolutions adoptées par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à sa cinquante-quatrième session (E/ECA/COE/41/8) contient de plus amples informations sur les mesures que la CEA a prises pour relever les défis et répondre aux besoins des États membres au cours de la période considérée.

## **II. Principaux résultats obtenus**

### **A. Promotion de la résilience face aux chocs multiples**

6. La guerre en Ukraine a produit des effets en cascade alarmants sur une économie mondiale déjà affaiblie par la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques. Ce conflit, qui ne cesse de s'aggraver, a eu de lourdes conséquences pour les pays en développement, notamment ceux d'Afrique, et les pays les moins avancés, qui commençaient à peine à se remettre de la pandémie lorsque la guerre a éclaté. Les pays africains ont été touchés par le conflit en raison de son impact sur les coûts commerciaux, les prix des produits de base et les marchés financiers. Le risque de troubles civils, de pénuries

alimentaires et de récessions résultant de l'inflation ne peut être écarté, notamment en raison de l'interconnexion de l'économie mondiale et de sa fragilité actuelle due à la pandémie de COVID-19. C'est dans ce contexte que la CEA a aidé les États membres à bâtir une économie plus résiliente face aux multiples chocs qui affectent le continent.

7. Le niveau d'endettement des pays africains importateurs de pétrole devrait atteindre 73 % du PIB en 2022, en raison de l'augmentation des coûts énergétiques consécutive à la guerre en Ukraine. Selon le Fonds monétaire international (FMI), au 31 janvier 2023, 14 pays africains présentaient un risque élevé de surendettement et 8 étaient déjà en situation de surendettement<sup>1</sup>. À la lumière de ce qui précède, la CEA a organisé un atelier sur la gestion de la dette en octobre 2022. Cent vingt-huit décideurs de divers pays africains et d'institutions de recherche ont participé à cet atelier, au cours duquel ils ont discuté des résultats d'un projet de recherche de la CEA sur les profils de la dette et les rendements obligataires. L'atelier a offert aux États membres une tribune pour échanger des informations sur les défis et les meilleures pratiques en matière de gestion de la dette, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la crise en Ukraine. En outre, les participants ont discuté des récentes initiatives de la CEA en matière de gestion de la dette, telles que le Mécanisme de liquidité et de durabilité et les travaux de recherche sur les droits de tirage spéciaux.

8. En Angola, la CEA a contribué au renforcement des capacités des décideurs dans les domaines de la gestion de la dette publique et de la gestion du trésor public, en vue d'élargir les marchés financiers, de mobiliser les investissements à long terme et de renforcer la confiance des investisseurs. L'Angola a mis en œuvre avec succès plusieurs réformes visant à accroître et à diversifier ses sources de financement local et, partant, à réduire le risque et l'exposition aux fluctuations des taux. Des obligations de référence ont été émises en 2022, donnant lieu à une concurrence accrue lors des adjudications sur le marché primaire. Cela a permis de faire baisser fortement le coût de la mobilisation des fonds, de réaliser des économies sur toute la courbe de rendement et de lancer les premières émissions d'obligations à long terme (8 et 10 ans) sur le marché national. La CEA a continué à aider les États membres à réformer leur fiscalité pour augmenter leur capacité de mobilisation des ressources nationales au moment où ils se remettent de la pandémie de COVID-19. En collaboration avec la CNUCED, la CEA a aidé trois pays (Éthiopie, Kenya et Zambie) à entreprendre des évaluations de la fiscalité directe. Sur la base des recommandations de ces évaluations et grâce à un soutien technique supplémentaire de la CEA, le Kenya a lancé, par le truchement de la loi de finances 2022, des réformes fiscales qui ont élargi la collecte des impôts dans l'économie numérique et augmenté l'impôt sur les gains en capital de 5 à 15 %. Quatre pays (Éthiopie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Soudan) ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités nationales en matière d'instauration de timbres d'accise et d'amélioration de la réglementation, sous la forme d'un apprentissage par les pairs et de voyages d'étude. Il en a résulté des échanges de données d'expérience sur la mise en œuvre de régimes d'imposition et de lois fiscales et à des discussions sur les défis et les possibilités liés à l'utilisation de la technologie numérique dans l'administration des droits d'accise. En conséquence, l'Éthiopie envisage désormais d'instaurer un timbre

---

<sup>1</sup> FMI, "Debt sustainability analysis of low-income countries : list of LIC DSAs". Disponible à l'adresse suivante [www.fao.org/corp/publications/fr](http://www.fao.org/corp/publications/fr).

d'accise doté d'un système de suivi et de traçabilité semblable à celui qui a permis au Kenya d'augmenter sa collecte de recettes.

9. En collaboration avec la plateforme des entités nationales de planification de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la CEA a organisé en 2022 des concertations de haut niveau sur l'impact macroéconomique de la crise en Ukraine dans la sous-région de la SADC. Des mesures clés permettant de renforcer la résilience en Afrique australe y ont été présentées, postant notamment sur l'autosuffisance, le financement et le renforcement de la résilience institutionnelle face aux chocs externes. Les participants ont souligné qu'il importait de créer des chaînes de valeur pour soutenir les économies de la sous-région et de prendre d'autres mesures visant à renforcer la capacité de production de la sous-région dans des secteurs clés, tels que l'énergie, les transports, les infrastructures transfrontalières et les technologies de l'information et de la communication. Enfin, ils ont insisté sur la nécessité de mettre en place des systèmes financiers permettant d'atténuer les situations de crise.

10. De même, la CEA a organisé une discussion sur l'impact de la double crise en Afrique de l'Est en prélude à la cinquante-quatrième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, tenue en mai 2022, discussion qui a abouti à des recommandations clés, notamment : prioriser, promouvoir et lancer la transformation structurelle pour réduire la vulnérabilité aux chocs ; adopter des stratégies pour se remettre rapidement de la crise, comme l'extension du crédit aux entreprises, en particulier aux entreprises appartenant à des femmes ; recourir à des ajustements de la fiscalité en réponse à des chocs critiques ; développer les infrastructures transfrontalières ; et mobiliser des financements pour l'action climatique.

11. Un groupe de travail de haut niveau sur l'architecture financière mondiale a été créé en février 2022, à la demande de la CEA et des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique<sup>2</sup>. Il a depuis tenu neuf réunions, qui ont abouti à l'élaboration d'un rapport sur les défis structurels au sein de l'architecture financière mondiale qui affectent les économies africaines et à la formulation de recommandations à l'attention du FMI. Le rapport comprend des propositions spécifiques soumises au FMI, notamment en ce qui concerne son portefeuille de prêts, son modèle de gouvernance et ses efforts de restructuration de la dette. En outre, la CEA a présenté les principales conclusions du rapport aux ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, à l'Union africaine, à la Banque africaine d'import-export, à la Banque africaine de développement ainsi qu'au personnel et aux administrateurs du FMI lors de la réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale en octobre 2022. Un autre résultat des réunions du groupe de travail a été la soumission au Groupe des 20, au nom des ministres africains, d'une lettre demandant une plus grande liquidité et un meilleur cadre de restructuration de la dette.

---

<sup>2</sup> Ce groupe de travail, qui est coordonné par la CEA, a pour membres les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, ainsi que des représentants de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Banque africaine d'import-export et de la Banque mondiale. Le personnel et les administrateurs du FMI participent également aux travaux du groupe, et la CEA en assure le secrétariat.

## **B. Promotion de la mise en œuvre de la ZLECAf**

12. Au 22 octobre 2022, 44 pays africains avaient ratifié l'Accord portant création de la ZLECAf, dont 5 ont déposé leurs instruments de ratification au cours de la période considérée. En 2022, la CEA a aidé sept pays (Comores, Djibouti, Kenya, Maurice, Rwanda, Tchad et Tunisie) à élaborer et à valider des stratégies nationales pour la ZLECAf. Les stratégies nationales comprennent une analyse et des recommandations sur la diversification de la capacité et des modèles de production, et contribuent ainsi aux efforts visant à accélérer l'industrialisation et à élargir les marchés régionaux. Sur demande, la CEA a travaillé avec dix autres pays dans le cadre d'activités de mobilisation et de sensibilisation, d'études d'impact et de formulation de stratégies nationales, qui démontrent toutes la pertinence de la CEA s'agissant de répondre à des demandes d'appui pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange.

13. En outre, l'Indice-pays des affaires dans le cadre de la ZLECAf, qui est une évaluation de l'impact perçu de la Zone de libre-échange sur le secteur privé, a été testé avec succès dans neuf pays (Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Namibie, Nigéria et Zambie). La CEA a également aidé le Gouvernement zambien à lancer sa stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf ainsi que son comité et ses sous-comités de mise en œuvre, et a renforcé les capacités de 79 fonctionnaires (47 hommes et 32 femmes) et de 14 représentants du secteur privé (9 hommes et 5 femmes) en matière de formulation de politiques commerciales, de négociation commerciale et de facilitation des échanges.

14. Au Burundi, au Kenya et au Rwanda, la CEA a contribué au renforcement de la capacité à tirer parti des avantages de la ZLECAf pour le commerce et la croissance économique. Les trois pays ont commencé la mise en œuvre de leur stratégie relative à la ZLECAf. Au Kenya et au Rwanda, des produits d'exportation prioritaires ont été identifiés. Les deux pays font partie des sept pays qui ont été sélectionnés pour échanger provisoirement des marchandises à titre expérimental dans la Zone de libre-échange. En outre, le Rwanda a lancé une campagne nationale pour sensibiliser le secteur privé aux avantages de la ZLECAf. Au Burundi, un centre régional d'assurance qualité a été créé pour normaliser les procédures d'assurance qualité des produits commerciaux à travers l'Afrique, ce qui devrait faciliter la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf.

## **C. Renforcement de la formulation et de la mise en œuvre des politiques par l'utilisation de modèles macroéconomiques**

15. Les niveaux d'inégalité, de pauvreté et de chômage restent élevés dans les pays africains et ont été exacerbés par la pandémie et la guerre en Ukraine. Des politiques optimales fondées sur des données probantes restent essentielles pour assurer la transformation économique. La modélisation est indispensable pour concevoir des politiques et des modèles économiques qui aident les décideurs à élaborer des politiques fondées sur des données probantes. La CEA a contribué à la formation de 89 décideurs (28 femmes et 61 hommes) dans quatre pays (Lesotho, Namibie, Niger et Sierra Leone) dans les domaines de l'analyse, de la modélisation et de la prévision de variables macroéconomiques pour l'élaboration de politiques et l'accélération de la réalisation des Objectifs de développement durable.

16. En 2022, le Ghana et les Seychelles ont, avec l'appui technique de la CEA, fait migrer leurs plans de développement nationaux vers la plateforme de la boîte à outils pour la planification et l'établissement de rapports intégrés, ce qui a permis aux deux pays d'évaluer l'alignement de leurs plans sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063, d'assurer le suivi de leurs progrès dans la mise en œuvre des deux programmes et d'en rendre compte de manière harmonisée. La Commission nationale de planification du Malawi a également adopté la boîte à outils. En décembre 2022, 20 pays avaient adopté la boîte à outils ou entrepris de le faire.

17. Les flux financiers illicites restent un obstacle majeur à la mobilisation des ressources nationales et constituent à ce titre une menace pour le financement du développement en Afrique. La CEA a contribué au renforcement de l'architecture institutionnelle pour lutter contre les flux financiers illicites dans 11 pays pilotes (Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burkina Faso, Égypte, Gabon, Ghana, Mozambique, Namibie, Nigéria et Sénégal). En outre, la CEA a aidé le Gouvernement zambien à produire des estimations statistiques préliminaires sur les flux financiers illicites et à développer des structures interinstitutionnelles pour y faire face.

#### **D. Promotion du développement socio-économique et de l'égalité des sexes**

18. Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) sert de cadre à la participation des investisseurs et des partenaires au développement des infrastructures régionales et continentales. Il regroupe les initiatives continentales en matière d'infrastructures et les plans directeurs régionaux dans un programme cohérent d'investissement, assorti d'une stratégie de mise en œuvre et d'un portefeuille de projets prioritaires. En tant que secrétariat du deuxième plan d'action prioritaire du Programme, la CEA a affirmé son engagement à mettre en œuvre la deuxième phase du plan d'action lors de la septième semaine du PIDA. Au cours de cette manifestation, la CEA a contribué aux discussions sur des sujets clés, tels que l'accélération de la mise en œuvre du Marché unique du transport aérien africain, le corridor de transport Port de Lamu-Soudan du Sud-Éthiopie vers l'Afrique centrale et au-delà, et les partenariats public-privé pour les infrastructures sur la base des premières conclusions des évaluations menées dans six pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Malawi, Ouganda et Zambie). La CEA a aidé les six pays à adopter des plans d'action pour des partenariats public-privé axés sur les personnes. Reposant sur cinq principes (accès et équité accrus ; reproductibilité ; durabilité et résilience ; efficacité économique ; et participation des parties prenantes), l'approche axée sur les personnes privilégie non pas la quête de rentabilité mais l'utilité pour les personnes, ce qui en fait un moyen essentiel de mobiliser le secteur privé en faveur des objectifs de développement durable.

19. La CEA a soutenu une étude sur l'évaluation des chaînes de valeur du maïs et des produits laitiers en Zambie et au Zimbabwe, dont les conclusions ont servi à la création du parc agro-industriel, situé de chaque côté de la frontière entre les deux pays. Les chaînes de valeur du maïs et des produits laitiers sont deux des neuf chaînes de valeur retenues dans l'étude de préfaisabilité comme points d'ancrage du parc et font partie des chaînes de valeur considérées comme stratégiques au sein aussi bien du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) que de la SADC. Le parc est mis en œuvre dans le cadre de la coopération en matière d'industrialisation entre la Zambie et le Zimbabwe, conformément à l'article 99

du traité instituant le COMESA, qui vise à promouvoir le développement agricole en encourageant les États membres à collaborer au développement et à la transformation industriels. Le protocole d'accord signé entre les deux pays en 2021 constitue une base solide pour promouvoir la croissance du parc en tant que moyen de renforcer la transformation économique et structurelle des deux pays.

20. De même, avec le soutien de la CEA, la République démocratique du Congo et la Zambie ont signé en avril 2022 un accord de coopération destiné à faciliter le développement d'une chaîne de valeur dans le secteur des batteries électriques et des énergies propres. La CEA a fourni une assistance technique au Ministère de l'industrie de la République démocratique du Congo et à la province du Haut-Katanga aux fins de l'adoption d'un décret officiel attribuant 2 000 ha de terres à la zone économique spéciale commune à la République démocratique du Congo et à la Zambie. L'accord susmentionné devrait servir de cadre à la coopération bilatérale sur l'initiative visant à développer la chaîne de valeur des batteries et à renforcer la collaboration entre les deux pays. Une fois mise en œuvre, la stratégie commune créera des emplois et stimulera les économies des deux pays.

21. En août 2022, le Conseil des ministres du Comité de pilotage de la rationalisation des communautés économiques régionales d'Afrique centrale a adopté comme cadre de référence le modèle de la CEA pour la conception d'un plan directeur d'industrialisation et de diversification économique. La rationalisation des communautés économiques régionales en Afrique centrale fait partie d'un processus global de renforcement de l'intégration économique régionale que l'Union africaine a adopté afin de créer un marché commun africain. L'initiative devrait permettre d'enrayer le phénomène de pluralité institutionnelle en Afrique centrale, où sont présentes la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté économique des pays des Grands Lacs, et de mettre en place une communauté économique régionale unique et plus efficace grâce à l'harmonisation et à l'intégration des programmes et des instruments entre les États.

22. Compte tenu de l'importance du tourisme en tant que moteur de la croissance économique et du développement inclusif, et conformément à la stratégie d'industrialisation de la SADC, la CEA a aidé la Namibie à élaborer son compte satellite du tourisme pour mesurer les résultats et les effets économiques de ce secteur. L'état de préparation de la Namibie pour un compte satellite du tourisme a été évalué et les décideurs ont été formés à l'application des méthodologies et des approches normalisées pour la mise au point d'un tel outil. En outre, la CEA a fourni un soutien technique au Zimbabwe pour l'élaboration d'une politique relative au contenu local pour les industries des produits pharmaceutiques, des engrais et de l'emballage.

23. En Gambie, la CEA a contribué à l'élaboration d'un plan d'action pour la décennie de la sécurité routière 2021-2030, visant à réduire de 50 % le nombre de décès sur les routes du pays d'ici 2030, conformément à la deuxième Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière.

24. La CEA a contribué au renforcement des capacités des décideurs dans cinq pays (Afrique du Sud, Ghana, Nigéria, Ouganda et Zambie) en concevant et en rédigeant des politiques et des stratégies pour aborder les questions sectorielles liées au dividende démographique. Par la suite, le Nigéria et la Zambie ont adopté une politique sur la population et le développement et un

huitième plan de développement national, respectivement, qui incluent des mesures visant à intégrer la dimension de genre.

25. La CEA a contribué à la production de données préliminaires concernant les allocations budgétaires nationales aux piliers du dividende démographique au cours des dix dernières années au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Sénégal et au Togo, en analysant les dépenses publiques dans les secteurs sociaux<sup>3</sup>. En outre, la CEA a soutenu le renforcement des capacités de 45 experts de neuf pays en matière de budgétisation en vue de tirer parti du dividende démographique. Des projets de rapport nationaux destinés à éclairer l'allocation des ressources aux piliers ont également été produits. L'alignement des budgets nationaux sur les piliers pourrait accélérer la réalisation des conditions d'une croissance durable et inclusive.

26. L'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), indice composite comprenant l'Indice de la condition féminine et le Tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique, qui se renforcent mutuellement, est l'un des outils phares de la CEA que les gouvernements utilisent depuis 2004 pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de leurs engagements en matière d'égalité des sexes. En 2022, la CEA a aidé les décideurs de Namibie et des Seychelles à renforcer la base de données factuelles et à suivre les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes en utilisant l'IDISA pour identifier les questions de genre hautement prioritaires. Avec le soutien de la CEA, les deux pays ont évalué les écarts entre les sexes en utilisant la méthodologie de l'IDISA et ont élaboré une feuille de route pour intégrer une approche fondée sur le genre dans leurs systèmes statistiques nationaux.

27. La CEA a révisé l'IDISA en octobre 2022 en vue d'y intégrer les indicateurs quantitatifs de l'Indice de la condition féminine et les indicateurs qualitatifs du Tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique, pour faire en sorte qu'après 18 ans l'IDISA demeure un outil pertinent et adapté à son objectif, en particulier dans le contexte actuel, où les progrès vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes restent de plus en plus menacés face à des crises telles que la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques.

## **E. Promotion de la révolution numérique et des données en Afrique**

28. Dans le cadre de sa fonction de mobilisation, la CEA a organisé trois manifestations majeures relatives aux données et aux statistiques en Afrique en octobre 2022 : la huitième session de la Commission africaine de statistique ; la sixième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil ; et la huitième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Parmi les résultats de ces manifestations, on peut citer une feuille de route de la Commission africaine de statistique et 15 recommandations pour renforcer l'enregistrement des données d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil.

29. La CEA a entrepris de promouvoir des plateformes et des initiatives numériques visant à créer des biens publics numériques en vue d'une transformation de l'Afrique fondée sur l'économie numérique. Grâce aux actions

---

<sup>3</sup> Les piliers du dividende démographique sont l'emploi et l'esprit d'entreprise, l'éducation et le développement des compétences, la santé et le bien-être, ainsi que la gouvernance et l'autonomisation des jeunes.

de sensibilisation et au soutien technique de la CEA, deux États membres (Éthiopie et Nigéria) ont aligné les principes du cadre d'identité numérique sur leurs stratégies nationales de transformation numérique en 2022. Les deux États mettent actuellement en œuvre un programme d'identité nationale. En outre, le Gouvernement éthiopien a approuvé une loi nationale sur l'identité numérique en août 2022.

30. La CEA a continué à promouvoir la modernisation des systèmes de recensement africains et le passage des traces écrites aux systèmes numériques, en aidant les États membres à numériser leurs recensements afin d'améliorer la collecte et la production de données. Les méthodes traditionnelles de recensement sont longues, demandent beaucoup de travail et comportent un risque pour la fiabilité des données. Ces facteurs réduisent les chances de réussite des recensements et dissuadent les pays de les entreprendre. En 2022, la CEA a aidé huit États membres (Libéria, Maurice, Nigéria, Seychelles, Sierra Leone, Togo, Zambie et Zimbabwe) à déployer des applications informatiques pour la réalisation de recensements pilotes et principaux. Grâce à l'utilisation d'outils modernes, l'intervalle entre la collecte des données et la publication des résultats du recensement a été réduit de deux ans à trois mois.

31. Afin de mieux exploiter les informations géospatiales en Afrique, ce qui peut apporter un changement transformationnel positif, la CEA a fourni un soutien technique à trois pays (Burkina Faso, Burundi et République centrafricaine) pour renforcer leur capacité à mettre au point des cadres intégrés d'informations géospatiales. Au Burundi, l'Institut de la statistique et des études économiques a mis au point un système de géocodage pour l'analyse géospatiale des données de 2022 sur la population et les soins de santé. Au Burkina Faso, la CEA a contribué à la validation du plan d'action national pour le cadre intégré d'information géospatiale. En outre, la CEA a aidé 10 États membres (Burundi, Cameroun, Congo, Gambie, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad) à renforcer leur capacité à prendre des décisions éclairées et fondées sur des données probantes grâce à l'utilisation de systèmes géospatiaux novateurs d'aide à la décision.

32. La CEA a également contribué à renforcer la coopération africaine en matière de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité. Suite à l'adoption, en mars 2022, de la déclaration de Lomé sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité, la CEA a signé un protocole d'accord avec le Gouvernement togolais pour créer un centre d'excellence régional pour la recherche-développement en matière de cybersécurité. La déclaration de Lomé est un engagement des États membres à signer et à ratifier la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données personnelles, qui est l'une des conventions les plus élaborées au monde en matière de cybersécurité. Le Togo est l'un des rares pays à avoir ratifié la Convention. La CEA a contribué à la conceptualisation et à la structuration du centre d'excellence, qui, en tant que pôle régional central et centre indépendant, devrait fournir une expertise et promouvoir la cybersécurité et les enquêtes sur la cybercriminalité. Au Togo, la CEA a également aidé à l'élaboration de la politique nationale de cybersécurité.

## **F. Questions relatives au développement durable**

33. L'appui technique de la CEA a été déterminant pour l'élaboration et l'adoption de la Stratégie et du Plan d'action de l'Union africaine sur les changements climatiques et le développement résilient (2022-2032), censés

favoriser la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 relatifs aux communautés et aux économies résilientes face aux changements climatiques. Cet appui a porté, notamment, sur la définition des principes, des priorités et des domaines d'action d'une coopération climatique renforcée et d'un développement résilient face aux changements climatiques.

34. En septembre 2022, la CEA et l'Union africaine ont co-organisé la deuxième réunion des ministres africains des finances, de l'économie, du développement et de l'environnement pour assurer la cohérence entre les positions et les priorités africaines en matière de financement climatique en vue de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les participants ont souligné les besoins et les ambitions de l'Afrique en ce qui concerne le programme de lutte contre les changements climatiques et ont mesuré l'appui nécessaire pour actualiser, en prélude à la session, les contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'action mondiale de lutte contre les changements climatiques. La réunion a permis de dégager une vision unifiée des principaux domaines d'action pour stimuler les investissements respectueux du climat et de la nature et renforcer les actions visant à faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Paris, du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

35. Le développement des marchés de crédits carbone représente pour les pays africains une possibilité majeure de tirer parti de leur capital naturel afin de mobiliser des ressources supplémentaires. À cette fin, la CEA a aidé la Commission Climat du Bassin du Congo à élaborer un protocole régional harmonisé et à mettre en place un registre régional. Ce registre est étayé par la constitution d'une réserve d'investissements potentiels qui pourraient avoir un impact significatif sur les communautés qui dépendent des forêts du bassin du Congo, grâce à la création de moyens de subsistance et de revenus durables et à la remise en état des terres dégradées. En outre, en mai 2022, les États membres ont adopté les statuts de la Commission Climat portant sur son organisation et son fonctionnement, ce qui a marqué une nouvelle étape décisive pour le bon fonctionnement de l'organe de l'Union africaine dans sa mission de préservation de ce que l'on appelle "le deuxième poumon de la planète".

36. La CEA a apporté un soutien technique substantiel à l'organisation de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en novembre 2022. Elle a notamment apporté son soutien à l'équipe de négociateurs africains sur le climat en ce qui concerne les questions relatives à une transition énergétique juste, aux crédits carbone et au financement du climat, et a contribué à l'installation du Pavillon de l'Afrique sur le lieu de la session. L'adoption du fonds pour les pertes et dommages lors de la session a constitué une avancée majeure dans la lutte contre les effets délétères des changements climatiques sur les pays en développement. La mise en place de ce fonds nécessite toutefois des travaux techniques supplémentaires.

## **G. Mise en œuvre des réformes régionales et collaboration avec les coordonnateurs résidents**

37. La CEA a continué à soutenir et à faire progresser les réformes en cours de divers organes, notamment ceux de l'ONU, dont la CEA elle-même, et de l'Union africaine. Un objectif primordial a été de renforcer la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique, en vue de favoriser la cohésion de la collaboration avec l'Union africaine, ce qui est particulièrement important pour

accélérer la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. La plateforme de collaboration régionale Union africaine-Organisation des Nations Unies nouvellement créée a tenu sa réunion annuelle inaugurale en juin 2022 et est convenue des sept domaines prioritaires suivants : l'action climatique et le soutien aux initiatives et positions africaines lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; les cadres macroéconomiques et la diversification économique ; la transformation numérique ; les données et les statistiques ; la sécurité alimentaire; les sommets humanitaires ; et les questions sous-régionales. Les participants se sont entendus sur les modalités de travail et le plan de travail pour 2022 ainsi que sur les mesures à prendre lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties, concernant notamment une position commune africaine, les statistiques sur le climat, le renforcement des capacités des négociateurs, le développement des capacités en matière de commerce du carbone et de financement du climat, et l'installation du Pavillon de l'Afrique.

38. La CEA a aidé l'Union africaine à organiser en octobre 2022 une conférence d'orientation régionale sur la paix, la sécurité et le développement, à laquelle ont participé des décideurs, des dirigeants politiques, des hauts fonctionnaires de l'Union africaine et des Nations Unies, des représentants de la Banque africaine de développement et de la Banque africaine d'import-export, des acteurs majeurs de la société civile et des partenaires de développement de l'Afrique. La CEA a joué un rôle clé et a soutenu l'Union africaine dans la préparation de la conférence, au cours de laquelle les participants ont mis en exergue les liens entre la paix, la sécurité et le développement et montré comment le commerce, l'investissement, l'autonomisation économique des jeunes et le progrès économique général pouvaient avoir un effet d'entraînement positif dans la promotion de la paix et de la sécurité. Les participants ont appelé à la mise en œuvre rapide de l'Accord portant création de la ZLECAf pour accélérer la croissance économique africaine, augmenter la productivité, soutenir la croissance du secteur privé et créer des emplois pour les jeunes Africains. Le rôle de la bonne gouvernance dans la prévention des conflits en Afrique a été souligné.

39. La CEA continue de jouer un rôle majeur au sein de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique en amenant les organismes des Nations Unies à travailler ensemble et en mettant en œuvre les réformes régionales de l'ONU en Afrique. Elle est co-vice-présidente de la Plateforme, est membre de son secrétariat conjoint et co-organise les réunions de ses groupes de travail 2 et 3 (sur le centre régional de gestion des connaissances et les rapports régionaux, respectivement) et de ses coalitions 1 et 2 basées sur les opportunités et les thèmes. Par le biais de ces deux coalitions, qui sont ses principaux moyens d'action, la Plateforme a pu apporter aux États membres un soutien dans les domaines suivants : données et statistiques ; diversification économique ; Zone de libre-échange continentale africaine ; développement du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ; changements climatiques et préparation de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; droits de l'homme, paix et sécurité. En outre, des décisions importantes, notamment sur la rationalisation des coalitions de huit à six et sur l'élaboration d'une formule de financement pour soutenir le travail des coalitions, ont été prises lors d'une retraite organisée par la Plateforme en novembre 2022.

## **H. Modalités opérationnelles d'une meilleure exécution du programme de travail de la Commission économique pour l'Afrique**

40. La CEA a poursuivi la numérisation de ses procédures opératoires, ce qui devrait avoir des effets positifs sur la consommation d'électricité et les coûts d'impression et de photocopie, entraîner des gains d'efficacité et, en fin de compte, contribuer à la réduction de son empreinte carbone. Trois fonctions interservices, à savoir les procédures opératoires pour la mise en œuvre des projets et des programmes, la tenue du fichier principal des consultants et des vacataires, et l'achat de biens et de services, ont été numérisées, ce qui a permis de créer un environnement sans papier. Au total, 18 528 documents ont été ajoutés au répertoire central, ce qui porte à 481 027 le nombre de documents accessibles par voie électronique.

41. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, domaine d'activité caractérisé par d'importantes procédures de recrutement, on a redoublé d'efforts pour attirer, retenir et promouvoir les meilleurs talents. La CEA a ainsi lancé une campagne de recrutement reposant sur un cycle de recrutement plus rapide, ce qui a permis de réduire les taux de vacance de postes en 2022. La Section de la gestion des ressources humaines a été restructurée pour fournir des services de recrutement spécialisés dans le cadre de ladite campagne, ce qui a permis de réduire le taux de vacance de postes dans l'ensemble de la CEA de 15 % en 2021 à 11 % en 2022.

42. Le contrat de rénovation de la Maison de l'Afrique (Africa Hall) a été signé et une cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu en octobre 2022. Une fois rénovée, la Maison de l'Afrique offrira des installations de conférence modernes et fonctionnelles qui permettront à la CEA de jouer son rôle de laboratoire d'idées et d'enregistrer des recettes. En outre, la CEA a étendu la prestation de son devoir de protection sanitaire aux membres du personnel des entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales stationnés en dehors d'Addis-Abeba par le biais de cliniques satellites qui ont été ouvertes à Mekele et à Shire, en Éthiopie.

43. La CEA a renforcé ses partenariats médiatiques existants et en a établi de nouveaux avec trois organes de presse - AllAfrica, The East African et Financial Afrik - afin d'améliorer sa visibilité institutionnelle par la diffusion et l'utilisation d'informations produites par elle. En outre, deux nouvelles initiatives de sensibilisation ont été lancées, à savoir le point de presse mensuel de la CEA et le podcast mensuel, pour favoriser la diffusion d'informations produites par la CEA.

44. Pour approfondir sa culture de la responsabilité et améliorer l'exécution de ses programmes, la CEA a organisé des réunions trimestrielles de contrôle de l'application du principe de responsabilité et de l'exécution des programmes, au cours desquelles le personnel chargé des sous-programmes a rendu compte des progrès accomplis dans la réalisation des activités prévues et l'utilisation des fonds conformément au plan d'activité annuel. La réunion du quatrième trimestre a été marquée par l'organisation d'une exposition présentant, dans un format audiovisuel, le travail accompli par la CEA. Cette exposition a offert une tribune innovante pour célébrer les réalisations des membres de son personnel et pour rencontrer les parties prenantes internes et externes.

45. La CEA a lancé l'initiative de gestion intégrée du changement comme base de la construction de la CEA 2.0, c'est-à-dire la création d'une image de marque d'une organisation qui favorise une culture de résultats et de satisfaction

professionnelle et dont les fonctionnaires se sentent responsabilisés et ont la possibilité d'exceller et de marquer les esprits, ce qui fera de la CEA un employeur de choix en Afrique.

### III. Conclusions

46. La période considérée a débuté alors que l'Afrique sortait encore de la pandémie de COVID-19 et que commençait le conflit en Europe, ce qui a immédiatement accentué la pression sur les économies africaines. Pour relever les défis posés par les crises alimentaires, financières et énergétiques qui se chevauchent, les pays africains devront formuler des stratégies innovantes offrant un éventail de moyens d'action. Les pays africains ont besoin d'un financement adéquat, d'une énergie suffisante, d'une combinaison d'infrastructures appropriée, de systèmes agricoles et alimentaires résistants aux chocs externes et de mesures propres à atténuer les effets des changements climatiques. Des solutions innovantes sont impératives et doivent être mises au point par les pays africains eux-mêmes. Investir dans les secteurs verts en Afrique présente des avantages considérables. Les obligations vertes et bleues, les échanges de créances contre des investissements climatiques et les crédits carbone offrent des possibilités incomparables de réunir les ressources nécessaires au développement. Une autre piste pour la mobilisation des ressources est la création de valeur ajoutée dans l'exploitation minière. Une transition énergétique juste reste un impératif pour le continent, et l'accès universel à l'électricité et l'industrialisation durable sont essentiels à la transformation économique. De même, la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine demeure le plan directeur de la relance économique du continent.

47. Au moment où les pays africains s'efforcent de se remettre des chocs susmentionnés, la CEA s'engage à rester un partenaire clé pour aider les États membres, l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les organisations intergouvernementales et d'autres partenaires de développement à réaliser un redressement social et économique et une croissance soutenue. Guidée par son cadre de programmation à moyen terme (2022-2025) (E/ECA/COE/40/INF/1), qui a été approuvé lors de la cinquante-quatrième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, la CEA contribuera aux interventions axées sur les piliers suivants : commerce et intégration régionale ; politique macroéconomique pour un développement durable et inclusif ; pauvreté, genre et politiques sociales ; développement du secteur privé et financements innovants ; données, statistiques et transformation numérique ; et changements climatiques et économie verte.

48. La CEA s'efforcera d'accélérer la mise en œuvre de cadres transversaux, tels que la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, et d'intégrer les principes et activités qui y sont liés dans l'ensemble de son programme de travail. Elle renforcera la planification et l'exécution conjointes afin de maximiser les effets de synergie et l'impact de ses contributions. Elle améliorera également la mobilisation de fonds et l'exécution des programmes et optimisera l'utilisation de ses ressources humaines et financières. Cette approche sera encore plus pertinente en 2023, qui pourrait devenir une année d'incertitudes en raison des menaces de récession économique planant sur les pays développés et susceptibles d'avoir des effets turbulents sur les économies africaines. Ces défis et la guerre en Ukraine devraient offrir à l'Afrique l'occasion de promouvoir une augmentation de la productivité agricole,

l'autonomie en matière de production alimentaire, le développement d'une chaîne de valeur des engrais dans la région et un commerce intra-africain florissant. La libre circulation des personnes, des biens et des services sur le continent sera cruciale pour que les échanges et les investissements intra-africains portent leurs fruits.

---